

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2170

Attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'Association Et Compagnie pour l'organisation du festival de théâtre d'improvisation "Spontanéous", du 21 au 29 octobre 2016, à l'espace Gerson dans le 5e arrondissement - Approbation d'une convention mixte.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2170 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 EUROS A L'ASSOCIATION ET COMPAGNIE POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL DE THEATRE D'IMPROVISATION "SPONTANEOUS", DU 21 AU 29 OCTOBRE 2016, A L'ESPACE GERSON DANS LE 5E ARRONDISSEMENT - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Et Compagnie sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation du festival Spontanéous, du 21 au 29 octobre 2016, à l'espace Gerson dans le 5^e arrondissement.

Créée à l'initiative de huit artistes passionnés d'improvisation, l'Association Et Compagnie est un collectif de comédiens, musiciens et danseurs. L'Association propose des spectacles et des ateliers tout au long de l'année avec l'Ecole de l'improvisation et intervient dans les écoles et centres sociaux de l'agglomération.

Depuis 2002, la Compagnie a également créé de nombreux spectacles originaux en improvisation comme le « Catch-Impro », « les Ephémères », spectacle d'improvisation théâtrale, musicale et picturale, « Stratagème », pièce policière improvisée, « Improjection », performance théâtrale et vidéo, une pièce pour enfants « Hissez haut », le spectacle « Bazar » à l'Espace Gerson ou encore « Spontanément Flamenco ».

En 2014, quelques comédiens fondateurs de l'association ne font plus partie de Spontanéous et ont créé une autre troupe de théâtre : Amadeus Rocket.

Spontanéous organise régulièrement de nombreux événements qui rassemblent chaque année environ 10 000 spectateurs.

Par ailleurs, « Et Compagnie » organise, depuis 12 ans, le festival « Spontanéous », Festival International d'Improvisation de Lyon qui célèbre l'improvisation sous toutes ses formes : théâtre, danse, musique, arts plastiques, cinéma.

Les 11 premières éditions ont rassemblé un peu plus de 20 000 spectateurs et permis à un peu plus de 170 artistes de 15 pays de se produire.

En 2015, le festival a accueilli environ 1 200 personnes sur toute sa durée, avec 5 spectacles jeunes publics, 9 spectacles tout public dont une soirée gratuite et un spectacle gratuit à l'Hôpital Saint-Luc Saint-Joseph.

La 12^e édition aura lieu à l'Espace Gerson dans le 5^e arrondissement et la programmation est en cours d'étude.

Plus particulièrement cette année, l'Association souhaite mettre le public au cœur de son activité en proposant des activités et des spectacles immersifs, que ce soit avec des ateliers ouverts, en augmentant le nombre de spectacles gratuits et en créant des événements dans lequel le public sera acteur de la création artistique. Des soirées de films seront entièrement créés par le public, des spectacles dans des lieux insolites, ou chez des particuliers ou encore des spectacles de rues.

Une programmation jeunesse est également prévue. Les enfants choisiront leurs héros et l'ensemble des moyens à mettre en œuvre afin de réaliser leur quête. C'est uniquement avec leurs choix que se construira l'histoire pour l'Immersion Jeunesse.

Des solos d'improvisations seront également prévus avec des comédiens professionnels pouvant jouer 8 personnes à eux seuls. Les spectacles d'improvisations, le cœur du festival « Spontanéous » seront au programme avec de nouveaux formats et de nouvelles inspirations durant toute la semaine.

Pour la 9^e année consécutive, plusieurs artistes improvisateurs étrangers seront conviés à former avec les comédiens d'« Et Compagnie » l'équipe du festival : une vingtaine d'artistes participeront à toutes les représentations improvisées de cette 12^e édition de « Spontanéous ».

Ce festival se positionne, à ce jour, au niveau des grands festivals d'improvisation comme Québec, Berlin, Amsterdam ou Los Angeles.

La Ville de Lyon souhaite soutenir ce projet afin de :

- faire connaître ou redécouvrir aux Lyonnais cette pratique artistique ;
- rendre visible le travail des artistes régionaux issus de ce courant ;
- mettre en scène des artistes improvisateurs du monde entier ;
- se positionner comme une référence incontournable de la création spontanée.

Le budget de cette manifestation est de 68 500 euros.

En 2015, l'Association Et Compagnie a perçu une subvention de 10 000 euros de la Ville de Lyon et le budget prévisionnel de la manifestation était de 39 360 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Et Compagnie », je propose de lui allouer une subvention de 10 000 euros.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 10 000 euros est allouée à l'Association « Et Compagnie », pour l'organisation du festival Spontanéous, du 21 au 29 octobre 2016, à l'Espace Gerson dans le 5^e arrondissement.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Et Compagnie », est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN